

Commune de Trescléoux

N°2

BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire

- * Editorial
- * Les budgets 2015
- * En direct du conseil municipal :
 - les travaux
 - les différentes manifestations
- * Etat civil
- * Vie municipale
 - l'école primaire
 - la bibliothèque
- * Vie associative
- * Infos pratiques

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
JUIN 2015**



Mes chers concitoyens,

Comme je vous l'annonçais en décembre avec la distribution de notre premier bulletin municipal, la parution de ce petit journal sera semestrielle. Voici donc le N° 2

Depuis le début de l'année le Conseil Municipal s'est réuni 3 fois pour délibérer sur de nombreux sujets tels que :

- Les votes des comptes administratifs 2014 et des budgets prévisionnels 2015 (bouclés sans augmentation de la fiscalité)
- Le remplacement de notre agent communal parti à la retraite,
- Le Plan Local d'Urbanisme,
- La baisse des dotations d'Etat,....

Les commissions sont elles aussi au travail et ne ménagent pas leur peine pour :

- Le fleurissement du village,
- La coordination des différentes animations proposées par les associations,
- La programmation et le suivi des travaux,.....

Il y a deux mois, le Conseil Municipal, le personnel de la mairie, les enfants de l'école, leurs parents et moi-même avons été bouleversés par l'annonce du décès de Marie-Jeanne, notre institutrice.

Toutes nos pensées vont vers sa famille, son mari, ses enfants à qui nous tenons à témoigner toute notre sympathie et adresser nos sincères condoléances.

Il reste peu de journées de classe avant les vacances scolaires, l'école sera fermée deux mois mais le village va s'animer avec l'arrivée de nos estivants. Le soleil et le ciel bleu de Trescléoux attireront certainement quelques visiteurs qui s'attarderont peut-être à l'occasion d'une promenade à vélo ou d'une des nombreuses manifestations programmées par nos associations.

Je vous souhaite à tous de passer un agréable été et je vous invite dès à présent à nous rejoindre dans la cour de l'école pour fêter le 14 juillet, un apéritif sera offert par la municipalité... et pour ceux qui le souhaiteraient : partage d'un repas pique-nique tiré du sac.

Bonne lecture. Bien à vous.
Muriel MULLER



BULLETIN SEMESTRIEL

Juin 2015

Directeur de publication : Muriel MULLER

Conception et rédaction : Marie-pierre SAMUEL

Crédit photos : Jean SCHULER, Graham SHELLSHEAR, Dany BRAND, les associations, Mairie de Trescléoux

Impression : Mairie de Trescléoux

MAIRIE DE TRESCLEOUX

Chemin Neuf

Le village

05700 TRESCLEOUX

Tél : 04 92 66 22 01—Fax : 04 92 66 37 78

Courriel : mairie.trescleoux@orange.fr

Site internet : trescleoux.fr

Responsable secrétariat : Solange TRUCHET

Horaires :

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00

Mardi et vendredi de 15h00 à 18h30

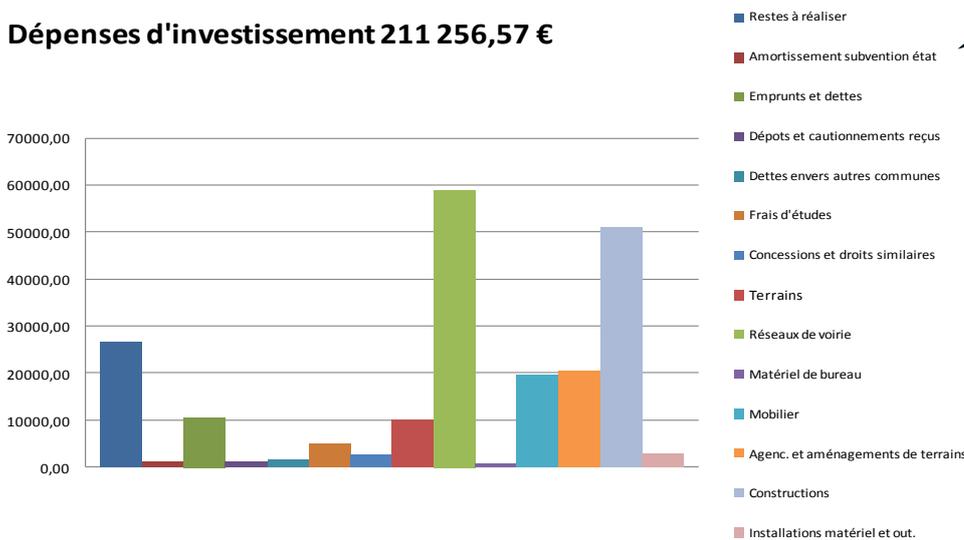
Le maire reçoit tous les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous

En direct du conseil

Le budget de la commune 2015



Dépenses d'investissement 211 256,57 €

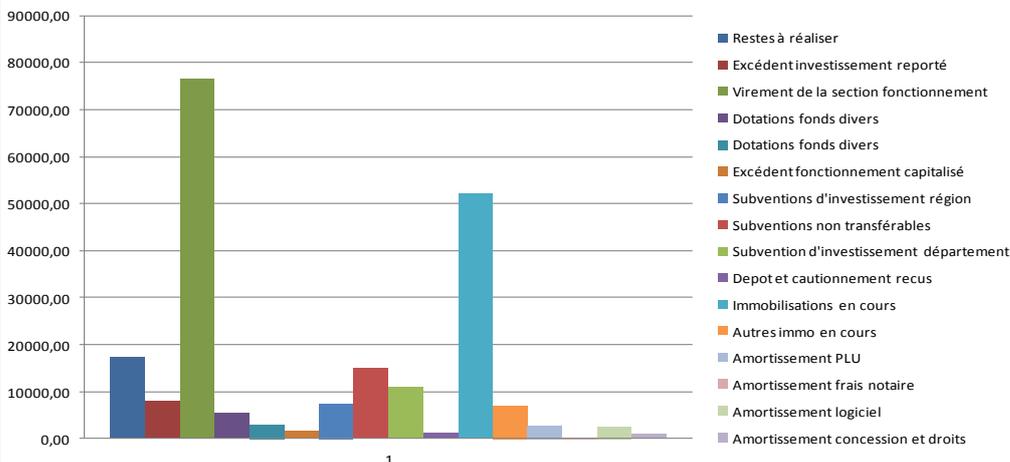


Le budget d'une commune est divisé en **deux sections**.

Celle de **fonctionnement** comprend toutes les dépenses ayant un caractère répétitif obligatoire :

- **Les charges de personnel,**
- **Les dépenses** permettant aux agents de mener leurs missions de fonctionnement des services et d'entretien du patrimoine (carburant, frais postaux,...),
- **Les autres charges générales,**
- **Les subventions** allouées aux associations qui contribuent à dynamiser la commune,
- **Les intérêts** de la dette.

Recettes d'investissement 211 256,57 €

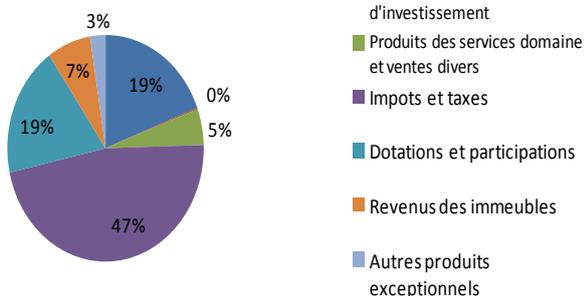


La section **investissement** concerne quant à elle le remboursement du capital de la dette et toutes les dépenses liées aux achats immobiliers, aux travaux, à la mise aux normes de certaines installations, et entre autres pour cette année :

- création d'une toiture et reprise de la façade du garage cour de l'école
- Travaux de voirie
- Façade la cure et reprise de la toiture
- Acquisition matériel informatique pour l'école

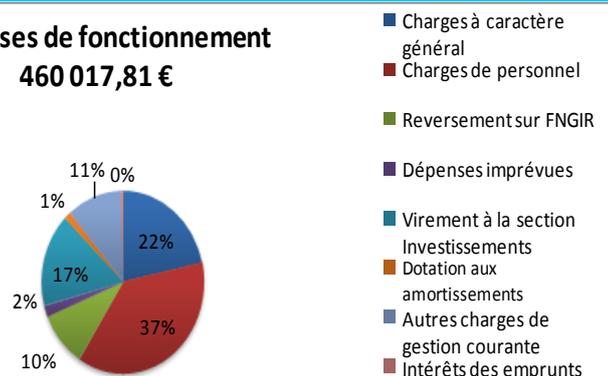
Recettes de fonctionnement

460 017,81 €



Dépenses de fonctionnement

460 017,81 €





Les budgets annexes 2015

C.C.A.S.

Le budget du Centre Communal d'Action Social est destiné à la participation de la commune au service d'accompagnement des personnes âgées, à la distribution des colis de Noël, au goûter et à l'arbre de Noël pour les enfants et les éventuels secours exceptionnels aux personnes en difficulté.

Dépenses de fonctionnement :	10 246.00 €
Recettes de fonctionnement :	10 246.00 €

EAU

La section d'exploitation du budget de l'eau en dépenses est la partie indispensable au fonctionnement et à l'entretien de notre réseau d'eau potable. Les recettes proviennent exclusivement de la facturation aux usagers. La section d'investissement est destinée à financer les études et travaux du schéma directeur d'eau potable ainsi que la mise en conformité du captage de la source de Chauvet. A cela s'ajoute le remboursement des différents emprunts.

Dépenses de fonctionnement :	199 442.64 €
Recettes de fonctionnement :	199 442.64 €
Dépenses de d'investissement :	178 668.00 €
Recettes d'investissement :	178 668.00 €

CAISSE DES ECOLES

Le budget de la caisse des écoles est alimenté par une subvention de la commune pour régler les différentes dépenses de fonctionnement (fournitures scolaires, téléphone et internet, sorties) ainsi que la participation aux frais facturés par les communes d'Eyguians et Lagrand pour le Regroupement Intercommunal Pédagogique

Dépenses de fonctionnement :	15 028.00 €
Recettes de fonctionnement :	15 028.00 €

La municipalité souhaite rendre hommage à travers ce journal à Madame Odette Lavaud, disparue le 9 mars 2014, qui a, aux termes d'un testament, désigné la Commune de Trescléoux comme bénéficiaire d'un legs de 3 000 euros. Odette Lavaud bien connue de tous a laissé pour mission à notre municipalité de :
« poursuivre l'aménagement du village et son programme culturel ».



En direct du conseil



Travaux réalisés et en cours

PAVOISEMENT DE L'ÉCOLE

Le fronton de notre école communale arbore depuis la rentrée de septembre 2014 un pavoisement qui faisait défaut jusqu'à présent. Celui-ci a été installé par les services techniques de la commune et rappelle ainsi à nos chérubins et tous les citoyens, les 3 valeurs de notre république.



INSTALLATION D'UN BANC QUARTIER LE PAVÉ

Suite aux travaux de nettoyages effectués dans le petit jardin de la place du pavé, un banc a été installé par les services techniques. Bien utile pour se retrouver et « papoter » !



REFECTION « PLACE DES COMMERCES »

Prévu au programme de voirie communale, le goudronnage de la place devant l'agence postale et le bar-restaurant le Fox a été réalisé courant avril par l'entreprise COLAS. Ces travaux ont ainsi permis d'éliminer les problèmes d'évacuation des eaux pluviales.



ILLUMINATIONS DE NOEL

Pour les fêtes de fin d'année 2014, les nouvelles illuminations ont été installées. Pour l'année 2014, ce sont les quartiers : Fontaine du Seigne et Rue des Commerces qui ont bénéficiés du programme. Pour l'hiver 2015, la rue des Pistoles et la route du stade seront à leur tour illuminées.



PORTIQUE ENTREES DU VILLAGE

Deux portiques en fer forgé sont prévus aux entrées du village. Le premier en arrivant de Lagrand est déjà installé, le deuxième prévu aux abords du stade va être posé sous peu. La municipalité tient à remercier Monsieur Katgély pour ces belles réalisations.





Travaux réalisés et en cours

REFECTION DE LA MONTEE D'ESCALIER « Montée de la Fenièrè »

Les travaux de réfection de la montée d'escaliers nommée « Montée de la Fenièrè » sont achevés. Ceux-ci ont été entièrement réalisés par les services techniques de la commune. René en compagnie de Max et Philippe s'y est activement adonné pour la der des ders avant la retraite !!



ENQUETE PUBLIQUE PLU

L'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme a eu lieu du 27 avril au 29 mai. Elle aura permis aux citoyens de venir formuler leurs observations et consulter le document définitif présenté par la commune. Désormais la municipalité attend le compte rendu du commissaire enquêteur.



TRAVAUX TEMPLE

La corniche du temple s'étant fortement dégradée a fini par tomber. Pour assurer la sécurité de tous et conserver en état le bâtiment, des travaux urgents de réfections ont été entrepris par l'entreprise ROUX.



RÉSEAU D'EAU POTABLE

Dans le cadre de l'étude du schéma directeur d'eau potable, des travaux de pose de vannes et de compteurs ont été réalisés sur les 3 dernières semaines du mois de mai. Ceci dans le but d'étudier nos réseaux pour pouvoir les améliorer.



PORTE « SALLE ST JEAN »

Suite à la décision prise d'utiliser la Salle Saint Jean (sous l'appartement de la Cure) pour les Temps d'Accueil Périscolaires (TAP), les premiers travaux d'entretiens ont débutés avec la pose d'une porte. Durant l'été les employés municipaux vont procéder aux travaux de nettoyage et peinture et ainsi offrir pour la rentrée prochaine un cadre agréable aux enfants de l'école.



Les membres du conseil municipal et les employés communaux ne ménagent pas leurs emplois du temps pour parvenir à satisfaire notre population. Nos élus siègent aux différentes commissions et participent aux nombreuses réunions. Une réunion du conseil municipal a lieu tous les mois et courant mars comme il est de tradition, Madame le Maire a donc réuni toute l'équipe municipale (conseillers & employés) autour d'un repas servi par le restaurant « LE FOX ». Cela est toujours l'occasion d'échanger. Par ailleurs, les employés municipaux du technique après avoir achevés les différents travaux prévus dans le village et n'ayant plus le souci du déneigement vont maintenant se consacrer à l'entretien et l'embellissement du village pour la période estivale. Cela donnera ainsi une image sympathique de notre petite commune ! Toute une équipe au service du bien-être de nos concitoyens !



Départ à la retraite de René



Le 30 avril dernier, René Reynaud, l'employé communal, effectuait sa dernière journée de travail ! En effet depuis le 1er mai il a fait valoir ses droits à la retraite. C'est ainsi que la municipalité a réuni mercredi 13 mai en soirée, René et sa famille, ainsi que les membres du conseil municipal et ses collègues de travail. Une cérémonie au cours de laquelle, Muriel Muller a tenu à rappeler le dévouement de René à la commune durant ses 15 années d'activité, son sens du service et ses qualités humaines. La soirée s'est achevée avec une séance « photos-souvenirs » et le traditionnel « pot de départ » ! Bonne retraite René !



En direct du conseil



LES MANIFESTATIONS

ARBRE DE NOEL



C'est le samedi 6 décembre 2014 qu'a eu lieu le goûter de Noël. Cette année les enfants de la commune d'Eyguians nous ont rejoint pour le plus grand plaisir de tous. Cette après-midi récréative a débuté avec un spectacle interactif de la compagnie « Les Arts au Soleil », suivi de la venue du Père-Noël et pour les plus gourmands celle-ci s'est achevée avec le fabuleux Candy-Bar préparé par les grands soins du Comité Communal d'Action Social de la commune en partenariat avec celui de la commune d'Eyguians.

RASSEMBLEMENT « TOUS CHARLIE »



Au lendemain des attentats du 7 janvier survenus à Paris, les élus du canton d'Orpierre ont décidé de se mobiliser contre cette tragédie et de faire entendre leurs messages de paix. Tous les maires du canton étaient présents ainsi que de nombreux conseillers et concitoyens avec les enfants de l'école d'Orpierre qui ont pu faire passer tous ces messages notamment : « Nous sommes tous Charlie » et « Plus jamais ça.... ».

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ



Samedi 17 janvier 2015, la municipalité a présenté ses vœux à la population. Madame le Maire a ainsi fait un bilan de l'année écoulée (état civil, travaux en cours et à venir, recensement, manifestations et actions des différentes associations). Le diaporama présenté fût agrémenté d'interventions musicales par la Chorale de la Blaisance, théâtrale avec la compagnie Les Arts au Soleil, une intervention de M. Tenoux pour faire le point sur la fibre optique. Cette cérémonie qui est toujours fort appréciée de tous a été clôturée par un apéritif animé par l'orchestre Groovin LiveBand.



En direct du conseil



LES MANIFESTATIONS

Repas au Fox pour « La journée de la femme »



Le samedi 14 mars, la Commission d'Animation a organisé le traditionnel « Repas des femmes ». Ce fût l'occasion pour une trentaine de dames du village de se retrouver autour d'un repas servi par le restaurant « Le Fox » à Trescléoux. Ainsi elles auront pu profiter pleinement de ce petit moment de détente et de convivialité !

Cérémonie du 8 mai



Comme à l'accoutumée, la population était présente pour la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Présidée par Muriel Muller, la cérémonie a été ponctuée par la lecture des différents discours et messages notamment ceux transmis par les services de l'état. Après avoir déposé la gerbe et fait l'appel aux morts, l'assemblée a été conviée au traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité.

Trail de la Paix



L'édition 2015 du trail de la paix s'est déroulée le dimanche 10 mai. Le soleil était au rendez-vous et pratiquement 200 participants ont appréhendé les deux parcours : le 9,6 kilomètres nommé Jean Jaurès et le 17 kilomètres nommé Nelson Mandela. Une course « naturellement solidaire » organisée par le Mouvement de la Paix en partenariat avec la mairie et toutes les associations du village.

Événement civil



Le 13 février 2015 : Noë Fils de Ludovic DOLLEZ et Cécile BEAUMIER

Le 13 avril 2015 : Raphaël Fils de Jean-Paul et Virginie CERTA

Le 9 mai 2015 : Thaïs Fille de Frédéric THEVENIN et Sophie BONNET

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux nés et adressons nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.



Naissances



Raphael



Thaïs et sa maman



Décès

Le 20 février 2015 : Mme SATURNIN (maman de Jacques SATURNIN)

Le 6 mai 2015 : M. Roger PELLATON (papa de Marie SERY)

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils.



C'est avec une vive émotion que la population de Trescléoux, les élèves et les parents ont appris le décès de notre institutrice Marie-Jeanne Estruch des suites d'une longue maladie.

Un hommage lui sera rendu le 12 juin à 18 heures, tous ses élèves ainsi que les parents, les collaborateurs, les habitants du village, étant désireux de témoigner leur profonde tristesse et leur sympathie envers sa famille.

L'école



L'année scolaire s'achève. C'est Monsieur Mathieu Rouxel qui a assuré la direction de notre école. Les élèves ont pu profiter cet hiver de sorties en ski de fonds dans le Dévoluy. En mai un cycle vélo leur a permis de partir sur un séjour de 2 jours à Avignon. Plusieurs rencontres avec les écoles d'Eyguians et Lagrand ont eu également lieu et l'année s'achève avec le cycle natation. Nous souhaitons à ces élèves de bonnes vacances, à l'année prochaine pour les CM1 et bonne chance pour ceux qui rentrent en sixième !

Les temps périscolaires



Depuis la rentrée de septembre la municipalité doit assurer « le Temps d'Accueil Périscolaire ». Ce temps se déroule tous les jours d'école (sauf le mercredi) de 13 heures 15 à 14 heures.

Plusieurs activités sont proposées aux enfants sachant que le vendredi est consacré pour ceux qui le souhaitent à l'aide aux devoirs (prise en charge par Nathalie). Pendant ce temps les autres enfants peuvent profiter des jeux de société ou pratiquer des activités manuelles (avec Marie-Pierre).



Le mois de septembre a été consacré à la réalisation d'un herbier. La période de novembre leur a permis de réaliser des masques pour Halloween. Pierre Reynaud est intervenu sur la même période avec un diaporama racontant l'histoire d'un soldat durant la guerre de 14-18. Au mois de décembre un calendrier de l'avant a été confectionné. En janvier un diaporama a permis aux enfants de savoir ce qu'était le recensement. Février a été l'occasion de préparer des cartes pour la Saint Valentin. En avril les enfants ont profité de l'animation proposée par la bibliothèque avec le Kamishibai. Au mois de mai des présents ont été préparés pour les mamans. Enfin quand le temps le permet des sorties ont lieu au City Stade quartier Saint Clément à l'entrée du village et des jeux sont organisés dans la cour de l'école. Ce temps fonctionne par une inscription à l'avance et chaque début d'année le règlement doit être signé par tous les parents et enfants.

La bibliothèque

La bibliothèque a assuré durant le premier semestre de cette année quelques animations :



Malle « bébés lecteurs »

- le 9 février une animation autour d'une malle pour les plus petits. Avec le prêt de cette malle par la Bibliothèque Départementale de Prêt, les enfants ont pu profiter de livres en bois, en mousse, en tissus. Plein de matières et de formes pour apprivoiser l'objet livre et imaginer des histoires.

- Le 10 avril une animation Kamishibai était proposée. Le Kamishibai est un petit théâtre en bois où l'on insère des planches cartonnées imprimées recto verso (une face pour le texte et une face pour les illustrations). Celui-ci est installé sur une table, volets ouverts et cela devient un outil fabuleux pour raconter des histoires ! Cette forme de théâtre provient du Japon où vers la fin du XIX^e les conteurs de rue se déplaçaient avec leur butai pour raconter des histoires aux enfants.



Théâtre Kamishibai

- Le 26 mars a eu lieu « La Grande Lessive® ». Les enfants sont venus « étendre » leurs créations préparées en Temps d'Accueil Périscolaire. Ils ont profité des fils prévus à cet effet dans la cour de la bibliothèque. Cette année le thème était : « De jour comme de nuit, réfléchir la lumière ». Deux fois par an, aux dates indiquées sur le site (en mars et en octobre), des fils à linge sont installés à l'intérieur ou à l'extérieur de lieux publics et chacun vient suivant le thème édicté, suspendre sur un fil prévu à cet effet ses œuvres et créations artistiques.



« La Grande Lessive® »

- Du 12 mai au 2 juin une exposition sur « Jardiner naturellement » était proposée. 10 panneaux d'affichages étaient consultables sur place à la bibliothèque ainsi que des livres destinés au jardinage pour les grands et les petits.



Rappel !
Horaires d'ouverture :
mardi et jeudi après-midi de 14 h à 16 h

AGENDA

- Projet d'expo sur l'auteure Marie Mauron
- Septembre : animation pour les enfants en liaison avec l'assistante maternelle
- Octobre : Raconte tapis
- Novembre : exposition sur la guerre 14-18
- Décembre : exposition sur le chocolat



Vie associative



Pain du poilu le 11 novembre 2014

En ce début d'année nos associations ne sont pas restées inactives ! **Les Arts au Soleil** ont assuré pas moins de 30 spectacles et animations dans toute la région PACA avec notamment sur notre village : le pain du poilu en novembre, le marché de Noël, le spectacle de Noël en association avec « Patin et Couffin ». L'association **KHEPER** a présenté le 13

décembre à la maison de la Région un court métrage tourné lors du festival Sciences en Bobines 2012 au Gîte du Mont Garde. Le Canard des Alpes est en préparation ainsi que le prochain festival « Buissonnière des Sciences Citoyennes » qui aura lieu à Trescléoux, Pont-Lagrand et Eyguians du 20 au 23 août (concert le dernier jour).



Conférence Khéper (avec le ministre de la Culture de l'Equateur)



Concert Chorale de la Blaisance »

La chorale de la Blaisance, a donné 3 concerts (Sédon, Saint Auban d'Oze et Champoléon), participé aux vœux de de notre municipalité et à ceux d' Orpierre ainsi qu'un stage de 2 jours à Sainte Jalle (répétition tous les mercredis soir salle des fêtes). Le **comité des fêtes** a organisé le traditionnel Carnaval avec pour

thème « les Animaux », la fête de la Sainte Agathe a eu lieu au mois de février. **Le Foyer Rural** a débuté l'année avec la traditionnelle galette des rois, le repas de la Sainte Agathe au restaurant le Fox, concours de boules et repas à l'Auberge de Lagrand, Repas des « Chasseurs ». **Culture et Loisirs** a



Carnaval du 17 février



Galette des rois du Foyer

organisé courant mai une sortie à Gap au LaserGame. Toutes les associations sont maintenant axées sur la préparation des manifestations estivales avec un programme chargé et nous en profitons pour remercier tous ces bénévoles pour leur implication au sein de notre village.



- * 17 juin : Journée à Jubéo (Foyer)
- * 21 juin : fête de la musique (organisée par "Les Gars du Barda")
- * 25 juillet : fête des associations et concours de fontaines, jardins et balcons fleuris (pique-nique le midi et repas le soir)
- * Du 13 au 19 juillet : exposition à la Petite Eglise sur "Papillons dans la vallée de la Blaisance" -> inauguration le 13 juillet à 18h30 (Amis de Trescléoux)
- * 7 août à 21 heures : Explication sur "Le nombre d'or" par Louis Bonnet (Amis de Trescléoux)
- * 8 août : buffet campagnard à la Garenne (Amis de Trescléoux)
- * 11 août : Sortie découverte des chauves-souris (Parc des Baronnie Provençales)
- * 13 août : Fête du pain et jazz : Dans la rue et au four banal de M. Lhotte (Arts au soleil)
- * 15 août à 10 heures : Tournoi de sixte au stade (Comité des fêtes)
- * du 24/08 au 06/09 : découverte de l'auteure Marie Mauron (Amis de Trescléoux et Bibliothèque)
- * 20 septembre : vide grenier de rentrée de 8h à 17h30 (Comité des fêtes)
- * 1er au 7 octobre : Voyage à Grasse (Foyer)

Apéritif offert par l'association Les Amis de Trescléoux : tous les lundis à partir de 18 heures, fontaine du Seigneur de début juillet à fin août





Infos pratiques



« Mieux vivre ensemble », l'affaire de tous



Nos employés communaux travaillent au quotidien pour l'entretien des espaces verts, de la voie publique tout en veillant au bien être de tous. Cependant à titre individuel nous devons aussi veiller à ce bien-être. Il nous paraît donc utile avec l'arrivée des beaux jours de reformuler certaines réglementations afin de passer un été en toute quiétude et accueillir nos visiteurs dans les meilleures conditions possibles de façon à ce qu'ils n'oublient pas notre petit village ! Nous avons tous le devoir de respecter ces règles pour un « mieux vivre ensemble ». Merci à chacun pour votre bienveillance !

Les animaux



La divagation des animaux est interdite sur l'ensemble de notre commune. Il est demandé de bien vouloir tenir son chien en laisse et ramasser ses déjections

⇒ Arrêté municipal en date du 6 août 1998.

L'écobuage



L'emploi du feu est réglementé.



L'arrêté préfectoral du 12.02.2004 fixe 3 périodes :

- **la période verte**, du 16 septembre au 14 mars.
- **la période à risque limité dite orange**, du 15 mars au 15 septembre.
- **la période à risque sévère dite rouge** correspond à une période mobile édictée par arrêté préfectoral spécifique en fonction des conditions météorologiques. De fait cette période interrompt les périodes oranges et vertes définies ci-dessus. Elle interdit tout emploi du feu.

Les déchets



Recyclons, ensemble, aujourd'hui, N'attendons pas demain !

Pour pouvoir être recyclés, **les produits ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères.**

Nous devons apprendre à séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas ; c'est-à-dire à trier nos déchets. L'ensemble des **déchets recyclables** doit être placé, **sans sac plastique**, en vrac, dans **les poubelles vertes à couvercle jaune.** Le **verre** et les **journaux magazines**, qui eux aussi sont recyclables, sont collectés dans des conteneurs spécifiques, des colonnes. (Document source : SMICTOM des Baronnies)

Le stationnement



Il est souhaitable de rappeler les règles en matière de stationnement et notamment l'importance du respect de l'espace public qui doit rester accessible à tous et laisser la possibilité d'un dégagement permanent. Il est inadmissible

qu'une rue reste obstruée et empêche ainsi les secours ou ambulances d'accéder à une habitation. **La mairie vient de signer une convention avec le service de la fourrière du garage Audibert de Laragne.** Ainsi dorénavant tout véhicule placé sur un stationnement interdit ou gênant la circulation pourra être placé en fourrière.

L'élagage



Tout propriétaire riverain du domaine public est tenu de tailler ses haies et autres arbres ceci afin de ne pas occasionner de gênes pour la circulation sur ce même domaine. Pour le confort de tous et avec les beaux jours qui sont là, merci de veiller au respect des ces consignes.

Le bruit



Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit. Lorsque ces bruits sont commis la nuit, **entre 22 h et 7 h, on parle de tapage nocturne.** En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont : répétitifs, intenses et qu'ils durent dans le temps. En cas de gêne, la priorité est de s'entretenir **à l'amiable** avec l'auteur du bruit. **La tranquillité de tous passe d'abord par le dialogue et non par l'agression !**



Infos pratiques



• COMPRENDRE CANICULE

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :



Il fait très chaud.



La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.



Cela dure depuis plusieurs jours.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

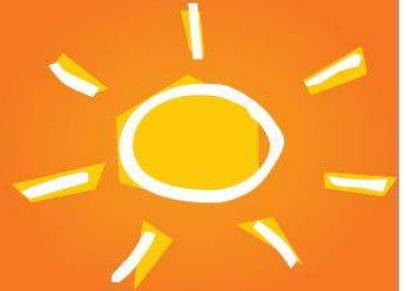
Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes



La canicule et nous...

COMPRENDRE ET AGIR



Relevé des compteurs d'eau

□ Durant la période estivale, les employés communaux vont passer dans vos foyers pour relever les compteurs d'eau, la facturation est établie courant du mois de novembre. Les tarifs restent inchangés pour cette nouvelle facturation à savoir :

- Taxe fixe : 58 €
- Prix au m³ : 0.22 €
- Taxes Agence de l'Eau



N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

Renouvelez dès maintenant vos titres d'identité si nécessaire, vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention.



Adressez-vous à votre mairie pour la carte nationale d'identité.

Adressez-vous aux mairies équipées d'une station biométrique pour le passeport.



Pour plus d'informations, consultez : www.interieur.gouv.fr



Recensement militaire

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



□ Pour les jeunes (filles et garçons) nés en 1999 (dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire)

□ Cette démarche est à effectuer dans votre mairie. Une attestation de recensement vous sera remise. Celle-ci est à conserver précieusement dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. Cette attestation sera réclamée aussi pour l'inscription à la conduite accompagnée ou tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publiques.

👉 pièces à fournir : livret de famille/carte d'identité/justificatif de domicile



Infos pratiques



Service d'Accompagnement aux Personnes Agées

Le Service d'Accompagnement aux Personnes Agées est en place depuis déjà plusieurs années.

Pour qui ? Les personnes qui ont plus de 70 ans sans véhicules ou en difficulté pour se déplacer.

Pour quoi ? Se rendre aux rendez-vous médicaux non pris en charge par un VSL (podologue, médecin traitant, dentiste...) et autres (banque, coiffeur, courses, pharmacie).



**Contactez
Norbert Meffre
au : 06.70.73.96.17.**



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



L'opération de recensement qui s'est achevée le 14 février 2015, s'est parfaitement déroulée avec l'agent recenseur Madame Elisa D'Onorio et nous connaissons donc le chiffre officiel de notre population qui est de :

318 habitants

Numéros utiles



- ✓ Agence Postale Communale : 04 92 66 22 00
- ✓ Ecole primaire : 04 92 66 28 75
- ✓ Communauté des Communes : 04 92 66 25 49
- ✓ Service d'accompagnement des personnes âgées : 06 70 73 96 17
- ✓ Office de Tourisme : 04 92 66 30 45
- ✓ Gendarmerie de Larnage : 04 92 65 00 15
- ✓ Trésor Public : 04 92 65 11 64
- ✓ Préfecture : 04 92 40 48 00
- ✓ Taxi : 06 82 63 41 94
- ✓ Pompiers : 18
- ✓ SAMU : 15
- ✓ Police : 17

AGENDA

⇒ 14 juillet : apéritif républicain, suivi d'un repas "tiré du sac" dans la cour de l'école

⇒ 25 juillet : concours des balcons et fontaines fleuries

⇒ juillet/août : travaux dans la cour de l'école

⇒ 11 novembre : commémoration armistice 1918

⇒ 6 et 13 décembre : élections régionales

Carte postale en vente dans
notre agence postale



Retrouvez toutes les infos de la mairie avec



Adresse site internet

trescleoux.fr